Association «Robinson fait son panier »

rfsp91@gmail.com

Distribution: 6 rue Fernand Laguide 91100 Corbeil-Essonnes

AMAP affiliée au réseau AMAP IDF

Marie-Anne Nègre (référente)

Contrat d'engagement solidaire PRODUITS LAITIERS BREBIS 2024

Entre :	et l'adherer	it(e)
Catherine JOUBERT	Nom,	
Prénom:		
Bergerie Fontaine Clairette		
Route des Ricordeaux		
Adresse :		
77710 NANTEAU SUR LUNAIN		
0.077 20 40 01 401 04 20 00 00		
06 77 39 46 81 / 01 64 29 66 98		
Tel:		
bergerie.clairette@gmail.com	Mail :	
		(Fn maiuscule)

- **1.** <u>Les signataires du présent contrat s'engagent</u> à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP lle de France : http://amap-idf.org/) :
- Engagements de l'adhérent(e)

Pré financer la production

Gérer le partage éventuel de son panier, absences et vacances lors des distributions

Engagement du producteur partenaire

Livrer une fois par mois des produits de qualité, frais et de saison, de sa ferme Etre présent ou représenté aux distributions

Donner régulièrement des nouvelles de l'élevage et de sa production, et accueillir les adhérents sur

sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement

Etre transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

> Engagements communs

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole

aléas climatiques, ravageurs...) et à faire part au collectif des soucis rencontrés. Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique.

2. **Distribution et durée du contrat**

Les paniers seront livrés par Michel Grao ; ils seront conservés en glacière et maintenus au froid au local de distribution :

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, du 14 mai au 22 octobre 2024 pour 12 distributions

3. Composition du panier

1/2

Distribution: 6 rue Fernand Laguide 91100 Corbeil-Essonnes

AMAP affiliée au réseau AMAP IDF

La diversité sera respectée autant que faire se peut par Catherine Joubert, en tenant compte des changements climatiques et saisonniers, des quantités de lait.

Les paniers seront composés de crottin, crottin aux épices, Paley, Brebicou crémeux, Nanteau, Tommette ou Tomme à partir de septembre.

Yaourts et faisselles pour ceux qui en passeront commande.

4. <u>Prix des paniers de fromages</u> (Quantité selon la saison et le poids des fromages)

petit panier
grand panier
10,00 € 2 fromages (Paley + crottin)
grand panier
17,50 € 2 fromages + 1/2 fromage de garde

5. Modalités de paiement pour 12 livraisons

En 3 chèques à l'ordre de Catherine JOUBERT remis à la signature du contrat et encaissés en mai, juillet et septembre

Petit panier: montant saisonnier de 120,00 €

	Banque et n° du chèque	Montant
Chèque 1		40,00 €
Chèque 2		40,00 €
Chèque 3		40,00 €

Grand panier: montant saisonnier de 210,00 €

	Banque et n° du chèque	Montant
Chèque 1		70,00 €
Chèque 2		70,00 €
Chèque 3		70,00 €

6. Yaourts (1,25 € l'unité), faisselles (4,50 € l'unité)

Le nombre de produits commandés sera le même à chaque distribution et le règlement se fera en un seul chèque débité en septembre 2024.

Distribution : une fois par mois les 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1er octobre 2024



AMAP affiliée au réseau AMAP IDF

= '	X 7 distributions = x 1,25 € =	Montant du chèque
b.Nombre de faisselles par distribution	X 7 distributions	
=	= x 4,50 € =	

Fait à	, le
Signature de l'adhérent(e)	Signature du producteur
	Catherine Joubert